

201				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° BE 0448.755.949	P.	U.	D.	A-asbl 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: **COLLECTIF STRATEGIES ALIMENTAIRES (C.S.A.)**

Forme juridique: **ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF (A.S.B.L.)**

Adresse: **BOULEVARD LEOPOLD II** N°: **184d** Boîte:

Code postal: **1080** Commune: **MOLENBEEK-SAINT-JEAN**

Pays: **BELGIQUE**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Bruxelles, francophone.**

Adresse Internet *: <http://www.csa-be.org>

Numéro d'entreprise BE 0448.755.949

DATE 08 / 01 / 2015 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale** du 29 / 06 / 2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 2015 au 31 / 12 / 2015

Exercice précédent du 01 / 01 / 2014 au 31 / 12 / 2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~son~~ / ~~ne sont pas~~*** identiques à ceux publiés antérieurement

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

Danau Alex - agronome - rue Hilaire Parmentier, 48 - 1440 Wauthier-Braine - Administrateur ;

Ndiaye Kéloutang Ken - anthropologue - rue Marie-Henriette, 34 - 1050 Ixelles - Administrateur ;

Poulain Louis - agriculteur - rue Masy, 47 - 7063 Neufvilles - Administrateur ;

Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) BE 0473.907.653 – Chaussée de Namur, 47 – 5030 Gembloux

représentée par Joseph Ponthier - Agriculteur - Presseux, 108 - 4140 Sprimont - Administrateur ;

Regnard Stephan - employé - Place Eugène Keym, 43/8 - 1170 Watermael-Boitsfort - Administrateur ;

DCB Collin & Desablens (B00413) BE 0471.315.080 - Place Hergé 2 boîte D28 - 7500 Tournai représentée par Collin Emmanuel (A1888) - Réviseur d'entreprises - Chemin de la brûlotte 7 - 7063 Neufvilles - Commissaire aux comptes.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: 13 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet : A-asbl 1.2, A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.2.3, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.6, A-asbl 5.7

ALEX DANAU
ADMINISTRATEUR
Signature
(nom et qualité)

JOSEPH PONTHER
Administrateur
Signature
(nom et qualité)

* Mention facultative.

** Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

*** Biffer la mention inutile.

BILAN APRES REPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	<u>8.309</u>	<u>10.125</u>
Frais d'établissement		20
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>2.411</u>	<u>4.252</u>
Terrains et constructions		22
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91
Autres		22/92
Installations, machines et outillage		23	<u>2.411</u>	<u>4.252</u>
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	<u>2.411</u>	<u>4.252</u>
Autres		232
Mobilier et matériel roulant		24
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241
Autres		242
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261
Autres		262
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28	<u>5.898</u>	<u>5.873</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.018.920</u>	<u>883.920</u>
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	<u>221.074</u>	<u>180.662</u>
Créances commerciales		40	<u>134.466</u>	<u>141.983</u>
Autres créances		41	<u>86.608</u>	<u>38.679</u>
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415	<u>86.608</u>	<u>38.679</u>
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53
Valeurs disponibles		54/58	<u>796.087</u>	<u>701.167</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>1.759</u>	<u>2.091</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>1.027.229</u>	<u>894.045</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>145.152</u>	<u>111.265</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10
Patrimoine de départ		100
Moyens permanents		101
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés	5.3	13	35.270	35.270
Résultat positif (néгатif) reporté(+)/(-)		14	109.882	75.995
Subsides en capital		15
PROVISIONS	5.3	16	<u>6.666</u>	<u>3.333</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	6.666	3.333
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168
DETTES		17/49	<u>875.411</u>	<u>779.447</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes reçus sur commandes		176
Autres dettes		179
Productives d'intérêts		1790
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791
Cautionnements reçus en numéraire		1792
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	151.605	296.713
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	27.425	30.784
Fournisseurs		440/4	27.425	30.784
Effets à payer		441
Acomptes reçus sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	53.102	49.764
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9	53.102	49.764
Dettes diverses		48	71.078	216.165
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8
Autres dettes productives d'intérêts		4890
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	71.078	216.165
Comptes de régularisation		492/3	723.806	482.734
TOTAL DU PASSIF		10/49	1.027.229	894.045

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation(+)/(-)		9900	1.519.009	472.229
Ventes et prestations*		70/74	1.687.409	1.972.371
Chiffre d'affaires*		70	8.906
Cotisations, dons, legs et subsides*		73	771.034	702.726
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61	168.400	1.500.142
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	5.5	62	460.097	390.102
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	3.040	3.770
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8	3.333	3.333
Autres charges d'exploitation		640/8	1.012.554	19.090
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649
Résultat positif (négatif) d'exploitation(+)/(-)		9901	39.985	55.934
Produits financiers	5.5	75	25	11
Charges financières	5.5	65	846	843
Résultat positif (négatif) courant(+)/(-)		9902	39.164	55.102
Produits exceptionnels		76	3.399	50
Charges exceptionnelles		66	8.676	323
Résultat positif (négatif) de l'exercice(+)/(-)		9904	33.887	54.829

* Mention facultative.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter (+)/(-)	9906	109.882	75.995
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter (+)/(-)	9905	33.887	54.829
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté (+)/(-)	14P	75.995	21.166
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2
Sur les fonds de l'association ou de la fondation	791
Sur les fonds affectés	792
Affectations aux fonds affectés	692
Résultat positif (négatif) à reporter(+)/(-)	(14)	109.882	75.995

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxxx	88.803
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	1.199	
Cessions et désaffectations	8179	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	90.002	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8219	
Acquises de tiers	8229	
Annulées	8239	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249	
Plus-values au terme de l'exercice	8259	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	xxxxxxxxxxxxxxxx	84.551
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	3.040	
Repris	8289	
Acquis de tiers	8299	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	87.591	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>2.411</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	2.411	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	5.873
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365	25	
Cessions et retraits	8375	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8385	
Autres mutations(+)/(-)	8386	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	5.898	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8415	
Acquises de tiers	8425	
Annulées	8435	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8445	
Plus-values au terme de l'exercice	8455	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8475	
Reprises	8485	
Acquises de tiers	8495	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8515	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8545	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	5.898	

RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	10	9
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	8,1	6,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	13.804	11.619
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	353.864	307.690
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	64.448	57.468
Primes patronales pour assurances extralégales	622
Autres frais de personnel	623	41.785	24.944
Pensions de retraite et de survie	624
RESULTATS FINANCIERS			
Intérêts intercalaires portés à l'actif	6503
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation : 32902

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DECLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GENERAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Nombre moyen de travailleurs	100	7,0	3,0	8,1 (ETP)	6,6 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .	101	11.992	1.812	13.804 (T)	11.619 (T)
Frais de personnel	102	393.533	66.564	460.097 (T)	390.102 (T)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	7	3	8,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	7	3	8,1
Contrat à durée déterminée	111
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113
Par sexe et niveau d'études				
Hommes:	120	4	1	4,3
de niveau primaire	1200
de niveau secondaire	1201
de niveau supérieur non universitaire	1202	1	1
de niveau universitaire	1203	3	1	3,3
Femmes:	121	3	2	3,8
de niveau primaire	1210
de niveau secondaire	1211
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	1,0
de niveau universitaire	1213	2	2	2,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130
Employés	134	7	3	8,1
Ouvriers	132
Autres	133

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTREES				
Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	1	0	1,0
SORTIES				
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1	1,0

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	5813
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	5833
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852
Coût net pour l'association ou la fondation	5843	5853

REGLES D'EVALUATION**A. ACTIF****1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Sont valorisées à la valeur d'acquisition, tva incluse.

2- AMORTISSEMENTS

33,33% pour le matériel informatique.

3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

CAUTIONNEMENTS : valeur nominale.

4- CREANCES

Sont valorisées à la valeur nominale. Si le remboursement est en tout ou en partie incertain ou compromis, les créances font l'objet de réductions de valeur.

5- PLACEMENTS DE TRESORERIE

Depôts en compte à terme auprès d'établissements de crédit (quelle que soit leur durée). Sont valorisées à la valeur nominale.

6- VALEURS DISPONIBLES

Valeur nominale

7- COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIF

CHARGES A REPORTER : prorata de charges exposées au cours de l'exercice OU d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

PRODUITS ACQUIS : prorata de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.

B. PASSIF**1- FONDS AFFECTES**

Les fonds affectés à la couverture du passif social sont constitués en fonction du résultat positif de l'exercice et du montant des charges salariales.

2- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions ont pour objet de couvrir les pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les provisions doivent répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

Les provisions nécessaires doivent être constituées indépendamment du résultat.

3- DETTES

Valorisées à la valeur nominale.

PROVISION POUR PECULES DE VACANCES : calculée d'après les prescriptions fiscales.

4- COMPTES DE REGULARISATION DU PASSIF

CHARGES A IMPUTER : prorata de charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à un exercice écoulé.

PRODUITS A REPORTER : prorata de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.

C. COMPTE DE RESULTATS**1- COTISATIONS, DONNS, LEGS ET SUBSIDES :**

2- Evaluation à la valeur nominale.

3- SERVICES ET BIENS DIVERS :

4- Evaluation au prix d'achat tva comprise.

5- REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES

Sont enregistrées d'après les feuilles d'appointements émanant du secrétariat social.

6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation sont de 991.314 EUR à la fin de cet exercice. Charges des partenaires antérieurement enregistrées dans les comptes 603.

**ASBL « COLLECTIF STRATEGIES ALIMENTAIRES »
EN ABREGE « CSA »**

**Boulevard Leopold II, 184d
1080 BRUXELLES**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASBL SUR LES COMPTES
ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOTURE
LE 31 DECEMBRE 2015**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS – OPINION SANS RESERVE

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'association pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 1.027.229 € et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 33.887 €.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le

caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels de l'ASBL « Collectif Strategies Alimentaires » en abrégé « CSA » donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

RAPPORT SUR D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Notre mission ne comportait pas l'examen systématique de l'utilisation et de la justification des subventions reçues par votre association, que ce soit au regard des règles d'éligibilité ou d'autres critères de justification ;
- Notons que pour les dépenses faites à l'étranger, il y a lieu d'attirer l'attention sur le fait que nous ne sommes pas toujours en mesure de vérifier matériellement l'allocation de ces dépenses
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Fait à Tournai, le 20 juin 2016

ScPRL DCB COLLIN & DESABLENS
Commissaire

Représentée par Emmanuel COLLIN